

N/REF : 15/04/2025 8H35 C:264604 I:33807

V/Appel du Mardi 15/04/2025 a 8H35

MIKAC JAN
MAISON 3
22 BIS CHEMIN CARRONNERIE
38240 LA TRONCHE

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 16 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 22 BIS CHEMIN DE LA CORRONNERIE LA TRONCHE MR MIKAC
0781059229

MOTIF : DEBOUCHAGE COLLECTEUR DES DEUS MAISON MAISON 3

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 15/04/2025 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU RESEAU EAUX USEES
CURAGE DES ANTENNES DES DEUX MAISONS
EXTRACTION DE GRAISSE ET MATIERES
TEST BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 8012125 BNP PARIBAS DU 15/04/2025 - 198,48 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN